

TECHNICIEN CONSEIL EN AGROFORESTERIE SPÉCIALISATION D'INITIATIVE LOCALE



DEVENIR CONSEILLER EN AGROFORESTERIE

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Valoriser une production agricole associée à un patrimoine arboré
- Diagnostiquer, concevoir et gérer des projets agroforestiers

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Demandeur d'emploi
- Salarié en évolution professionnelle
- Adulte en reconversion

PRÉ-REQUIS

- Être majeur
- Justifier d'un diplôme de niveau III ou d'une année d'activité professionnelle
- Maîtriser l'outil informatique
- Avoir des capacités rédactionnelles
- Être mobile

DURÉE DE LA FORMATION

Formation à temps plein (1120 heures) de novembre à juillet pour un effectif d'environ 12 stagiaires

ORGANISATION DE LA FORMATION

Alternance : 16 semaines de formation en Centre, puis 16 semaines de stage en entreprise

LIEU DE LA FORMATION

CFPPA à Croigny

Renseignements :

CFPPA de l'Aube

Site de Croigny - Rue des Étangs
10210 LES-LOGES-MARGUERON

Tél. : 03.25.40.12.50

cfppa.croigny@educagri.fr

www.epldelaube.fr



Certification de niveau III
délivrée par la DRAAF Grand Est

TECHNICIEN CONSEIL EN AGROFORESTERIE SPÉCIALISATION D'INITIATIVE LOCALE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le Centre de formation dispose de ressources professionnelles et techniques (forêt de l'école, arboretum, exploitation agricole, ateliers, matériels forestiers, salle informatique, centre de documentation et d'information...). L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et constituée d'intervenants professionnels du secteur agricole et forestier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours et études de cas, travaux pratiques, visites d'exploitations, voyage d'étude, projet tuteuré.

CONTENU DE LA FORMATION

ACCUEIL (3 H)

UC1 : CONNAÎTRE LES SPÉCIFICITÉS DE L'AGROFORESTERIE (120 H)

- Maîtriser les bases de la gestion de l'arbre et de l'agronomie
- Maîtriser les principes fondamentaux de l'agroforesterie
- Appréhender les conséquences techniques, économiques et psychologiques liés à une conversion d'exploitation
- Connaître les principales aides et sources de financement
- Communiquer sur les problématiques liées à l'agroforesterie.

UC2 : RÉALISER DES DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION (100 H)

- Définir les motivations et les attentes liées à un projet agroforestier
- Définir les potentialités et contraintes d'une situation
- Réaliser un conseil et présenter des documents techniques et économiques.

UC3 : CONCEVOIR UN PROJET DE PLANTATION AGROFORESTIÈRE (110 H)

- Définir l'aménagement
- Choisir la préparation du sol appropriée
- Raisonner le choix de la fourniture
- Choisir le type de plants
- Définir la quantité de plants nécessaire
- Assurer la maîtrise d'œuvre d'une plantation agroforestière.

UC4 : GÉRER ET INTÉGRER DES SYSTÈMES AGROFORESTIERS (100 H)

- Intégrer l'exploitation dans le territoire
- Intégrer l'exploitation dans la filière
- Adapter les conduites culturales aux parcelles agroforestières
- Conduire un ensemble agroforestier
- Élaborer un plan de gestion de l'exploitation.

PROJET TUTEURÉ (102 H)

Mise en situation pratique sur une exploitation : étude d'un cas réel et concret de projet agroforestier.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE PROJET PROFESSIONNEL (18 H)

BILANS (7 H)

VALIDATION

L'obtention de la SIL nécessite la validation des 4 Unités composant la Certification. Les évaluations sont du type contrôle continu.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

En continu par des réunions de suivi pédagogique, des conseils de stagiaires, des enquêtes de satisfaction, des visites de suivi en entreprise, des bilans avec les financeurs.

FINANCEMENT

Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est et d'un cofinancement du Fonds Social Européen pour les demandeurs d'emploi. D'autres possibilités de prise en charge sont possibles selon la situation des candidats (salarié etc.).

